



Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;

Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 1er février 2023 autorisant, au titre de l'année 2023, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;

Vu l'arrêté du 6 avril 2023 fixant, au titre de l'année 2023, le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;

Vu l'arrêté d'organisation du 13 avril 2023 des concours pour le recrutement dans le 2ème grade de divers corps de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, dans l'académie de Nancy Metz ;

Vu l'arrêté d'admissibilité du 16 mai 2023 fixant la liste des candidats admissibles au concours commun interne pour le recrutement dans le 2ème grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Nancy, le 12 juin 2023

ARRÊTÉ

Article 1 : Sont admis sur liste principale ou complémentaire du concours commun interne pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2023 dans l'académie de Nancy-Metz, les candidats mentionnés sur la liste jointe en annexe.

Richard LAGANIER

RECRUTEMENTS ADMINISTRATIFS - 2023

Résultats - Admission

Sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement.

Adjoint Administratif principal 2ème classe concours commun interne

N° Candidat - Civilité Nom Prénom	Résultat
2244051026 - MME DENAND SAVINE MARIE-HELENE	Admis rang 1
2008130382 - MME CHAFFARD HASSAN FLORENCE	Admis rang 2
1709173513 - MME CRENDAL LUTTENBACHER CHARLOTTE	Admis rang 3
1806672804 - MME GARO DESERT CÉLINE	Admis rang 4
2211486938 - M. BARUTHIO PHILIPPE	Admis rang 5
1706129979 - MME ANJOU SANDRINE SIMONE AIMÉE	Admis rang 6
1806688480 - MME AL MOZIGHI CHELH HADJIRA	Admis rang 7
2111031729 - MME MOREAU CASSANDRE MARIE ROSE	Admis rang 8
2011163238 - MME CLAUS CARINE	Admis rang 9
2307902189 - MME IGNATOVA IGNATOVA-NUSBAUM SILVIYA MIHAYLOVA	Admis rang 10
2146881972 - MME POITEL MELANIE LUCIE GINA	Admis rang 11
2007124677 - MME BARTHOLET SÉVERINE	Admis rang 12
2111039952 - MME PORENTRU MALLAURY	Admis rang 13
1906292602 - MME BAUER SCHNITZLER NADEGE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 1
1706102587 - MME ZEROUAL BAALA AICHA	Inscrit sur la liste complémentaire rang 2
1706123751 - MME POULIN-LAGARDE CAROLINE CÉCILE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 3
2311959106 - MME CORNUAULT GUINDEUIL CECILIA MARCELLE CHRISTIANE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 4
2249474396 - MME BERNARD EMILIE JULIE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 5
2307905660 - MME L'HOMÉ BALLAND SANDRINE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 6

Candidature(s) : 1 à 19 sur 19 (19 candidats sur la page)

A Nancy, le 09/06/2023
La Présidente du Jury

LASSALLE VASSON Caroline

Page 1/1